

Programme de Formation : « L'ÉTAYAGE PSYCHOMOTEUR AUPRÈS D'ENFANTS PORTEURS D'ATTEINTES NEUROMOTRICES »

FORMATEUR :

Monsieur **Laurent BONNOTTE**, psychomotricien en institut d'éducation motrice depuis 20 ans, chargé de cours sur le polyhandicap à l'IFP Sorbonne-Université depuis 2011 et sur la question du numérique en rééducation et thérapie dans les deux IFP parisiens depuis 2019.

PUBLIC ET PRÉREQUIS :

Ce module s'adresse aux psychomotriciens et aux professionnels de la santé exerçant auprès d'enfants et adolescents porteurs d'atteintes neuromotrices. Aucun autre prérequis nécessaire.

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES :

Cette formation a pour objectifs de permettre au stagiaire de :

- Acquérir une pratique fine de l'étayage posturo-tonique et du dialogue tonique dans les cas variables d'atteintes neuromotrices.
- Renforcer les connaissances théoriques et le regard clinique dans le domaine des paralysies cérébrales afin d'aider les praticiens à mieux cerner les différentes atteintes et leurs effets sur le mouvement et les comportements, la perception et les représentations mentales du corps et de l'espace environnant.
- Proposer un engagement psychocorporel en adéquation avec la situation de l'usager dans le but de pallier le manque d'expériences sensorimotrices en tenant compte de la paralysie cérébrale et des troubles de la relation ou/et de la cognition.
- Montrer le rôle spécifique de la psychomotricité auprès des personnes paralysées cérébrales dans le contexte actuel de la santé en prenant en compte le développement et l'utilisation d'outils technologiques de pointe.

À l'issue de la formation le stagiaire sera capable :

- D'utiliser à bon escient cette expertise qui concerne les atteintes neuromotrices, tant dans le cadre d'une observation clinique et d'un bilan que dans celui de la pratique.
- De s'engager corporellement en tenant pleinement compte des aspects fonctionnels et relationnels impactés par l'atteinte.
- D'étayer le mouvement chez l'usager paralysé cérébral en s'adaptant aux contraintes liées à la manutention.
- D'identifier les possibilités et limites des dispositifs technologiques développés dans le but d'aider les patients paralysés cérébraux.

CONTENU DE LA FORMATION :

- ⇒ Revue de littérature des connaissances scientifiques actuelles et apports spécifiques de la psychomotricité dans le domaine.
- ⇒ Évaluation des atteintes neuromotrices et leurs impacts sur le développement psychomoteur de l'enfant, en tenant compte des troubles associés.
- ⇒ Travail pratique d'étayage psychomoteur lorsque la motricité de l'usager est diminuée ou/et parasitée.
- ⇒ Proposition d'exercices sur les moyens d'accompagner le geste, l'intention de l'enfant en grande dépendance.
- ⇒ Évaluer de quelle façon il est possible de guider sans imposer.
- ⇒ Permettre au patient d'éprouver et de percevoir au mieux le monde et lui-même au moyen du mouvement.
- ⇒ Évaluer les possibilités et limites de l'étayage psychomoteur.

Des études de cas cliniques viendront enrichir et étayer la formation théorique et pratique.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES :

- Des échanges au moyen de supports visuels animés et fixes, viendront compléter la pratique en se référant à plusieurs théories basées sur la cognition incarnée (processus perception-action, affordance, éaction, systèmes complexes), ainsi que le développement sensorimoteur et psychomoteur de l'enfant.
- Documents théorico-cliniques des atteintes neuromotrices du polyhandicap et des troubles associés.

MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION :

A l'issue de la formation, évaluation des acquis et de la satisfaction de la formation par les stagiaires.

Remise d'une attestation de fin de formation.

ORGANISATION :

Cette formation théorico-clinique de 21h réparties sur 3 jours (9h-17h sauf le premier jour 9h30-17h30) sera dispensée pour un groupe de 4 à 10 stagiaires.

En 2024 : Les 15, 16 et 17 mai 2024.

LIEU : Paris XIII^{ème}.

Salle adaptée à la formation dont l'adresse sera communiquée au moment de l'envoi de la convocation.

TARIFS :

Employeur : 525€ - Libéral : 445€ (dont 130€ d'arrhes) ;

Particulier : 365€ (dont 90€ d'arrhes), Tarif réduit : 300€ (dont 75€ d'arrhes), Réduction de 50€ accordée aux adhérents.

Nos prestations de formation sont exonérées de TVA au titre de l'article 261-4 4° du CGI.

Les modalités d'inscription/contractualisation, délais d'accès et accessibilité aux participants en situation de handicap sont regroupés dans nos conditions générales de vente et d'utilisation disponibles sur notre site internet www.afpup.org.

Merci d'en prendre connaissance avant toute inscription/contractualisation.

Les demandes d'inscription/contractualisation se font directement en ligne via notre site internet ou directement via le lien <https://catalogue-afpup.dendreo.com>.

Vous pouvez joindre la coordinatrice des formations et des stagiaires par mail à l'adresse secretariat@afpup.com

Dernière mise à jour le : 1^{er} juin 2023